

■ **Ascom SA**, succursale de Lausanne, fabrication et commercialisation d'appareils dans le domaine des télécommunications (FOSC du 14.02.2003, p. 16). Siège principal: Berne. La signature de Fischer Urs, Riva Stefan et Wyssen Hans est radiée et la procuration de Meier Freddy et Muster Peter éteinte. La succursale est également engagée par la signature collective à deux d'Anttila Juhani, de Finlande, à Baar, président, Hadorn Rudolf, de Forst, à Thalwil, administrateurs, Friedli Werner, de Rüegsau, à Neuenegg, Hauser Thomas K., de Glaris, à Berikon, Schüpbach Stephan, de Landiswil, à Boniswil, sous-directeurs, et par la procuration collective à deux de Cudré-Mauroux Alexandre, d'Autigny, au Mont-sur-Lausanne, Ehrhardt Denise, d'Allemagne, à Köniz, Gehri Kurt, de Seedorf (BE), à Selzach, Isoz Denis, de Château-d'Oex, à Morges, Kurt Ruedi, de Walliswil bei Wangen, à Niederbipp, Petermann Hervé, de Courgenay, à Bavois, et Weyermann Pascal, de Wynigen, à Meikirch.

Journal no 10628 du 12.11.2003  
(01265498 / CH-550.0.171.430-4)